

perception de la TVA à concurrence de 30.000 francs.

Les deux autres mesures d'accompagnement destinées à assainir les finances communales et déjà incluses dans le résultat budgétaire annoncé, soit la suspension de la compensation de la progression à froid et la reconduction de la taxe hospitalière à un taux de 5% ont été acceptées à la grande majorité. /cej

■ **LA DER DES DER** – *Décidément, la troupe de théâtre landeronnaise Atrac vole sur des petits nuages. La dernière représentation de sa pièce «Mais qu'est-ce qui fait courir les dames le soir à Madrid?» était prévue pour ce soir. Mais voilà, ce soir Atrac jouera à guichets fermés. Aussi, au vol, les comédiens et le metteur en scène Jacques Cottier ont-ils décidé de présenter une supplémentaire. Elle aura lieu demain à 17 h, à la salle du 1er étage du château du Landeron. La réservation est déjà ouverte, précipitez-vous. Demain, en effet, ce sera la dernière représentation. Contrairement à ce que certaines personnes attendent, Atrac ne montera pas sur les planches le 30 ou le 31 décembre. Les comédiens seront au repos. Ils l'ont bien mérité. /cej*

CRESSIER

■ **FANFARES EN CONCERT** – La société de musique L'Espérance de Cressier accueillera demain, à l'occasion de son concert de l'Avent, la fanfare de La Chau-du-Milieu. Le concert aura lieu au